



à vous

LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES

8 avril 2020

Cher actionnaire,

Nous allons tenir notre Assemblée Générale le 30 avril prochain dans des **conditions exceptionnelles** de huis-clos du fait de la crise du Covid.

Les points forts de cette assemblée générale sont les suivants :

- Le remplacement de deux administrateurs, Colette Neuville et Philippe Vasseur, respectivement par Jean-Marc Janaillac et Sharon Flood, dont vous trouverez les **vidéos de présentation** sur la page Assemblée Générale 2020.

Je voudrais ici rendre un **hommage particulier, au nom du Conseil et de moi-même, à Colette Neuville et à Philippe Vasseur**. Ils ont rejoint le Conseil respectivement en mars 2007 et en juin 2007, à une époque où les défis étaient colossaux et où les bonnes volontés pour sauver l'entreprise étaient peu nombreuses. Ils ont tous deux apporté leurs compétences, leur vision et leur enthousiasme qui ont été si précieux pour conduire à ces superbes résultats 2019. Ils méritent une « standing ovation » virtuelle.

- Le **renouvellement** de Peter Levene, Colette Lewiner, Perrette Rey et Jean-Pierre Trotignon, avec des mandats d'une durée adaptée pour permettre ultérieurement une évolution progressive du Conseil et la ratification de la cooptation de Giancarlo Guenzi.

- La **dissociation des fonctions** de Président et de Directeur général, qui interviendra le 1^{er} juillet prochain, 15 ans après que ces deux fonctions aient été réunies pour me permettre d'exercer en pleine responsabilité, sous l'autorité du Conseil, le sauvetage puis le développement de votre société. Comme vous le savez **Yann Leriche sera le nouveau Directeur général**. Faites sa connaissance en regardant une vidéo de présentation.

Traditionnellement, ma présentation à l'Assemblée générale évoque le présent et l'avenir. Pour le présent, la triste actualité est celle du Covid-19. En fonction des informations que nous avons, nous avons immédiatement pris toutes les dispositions pour protéger nos salariés et nos clients. Là aussi, **rendons un hommage particulier à nos équipes**, qui ont su s'adapter à cette situation imprévisible, avec un grand sens des responsabilités.

La Concession tourne 24h/24 et assure son rôle de Lien Vital entre le Royaume-Uni et l'Europe continentale. Europorte tient son programme et fait rouler des trains

essentiels (alimentation, produits chimiques pour la fabrication du gel hydroalcoolique, etc).

Comme l'incertitude règne sur la fin du confinement et la reprise de l'activité, dans un contexte vraisemblablement de récession économique, votre Conseil a pris la décision prudente, comme un très grand nombre de sociétés, de supprimer la proposition portant versement du dividende. Je sais à quel point certains d'entre vous, qui comptent sur cette ressource, vont être pénalisés. Mais nous ferons tout pour que les **dividendes futurs** compensent cet effort important que nous vous demandons.

Pour la **stratégie** qui sera la nôtre dans les mois à venir, elle restera offensive :

- Retrouver nos niveaux de trafics d'avant crise et reprendre notre marche en avant. Pour le Shuttle Passagers, nous pensons que le fait de pouvoir circuler en restant protégé dans son véhicule, sans contact extérieur, sera un formidable atout ;

- Mettre en œuvre le Brexit, en étant plus efficace que nos concurrents, grâce aux investissements réalisés ;

- Réfléchir à de nouveaux trafics camions, basés sur le « contactless » et/ou sur les évolutions de cette profession qui va devoir gérer une pénurie de chauffeurs ;

- Mettre en œuvre avec encore plus de détermination une politique environnementale vis-à-vis des risques de changement climatique.

Le Conseil et moi-même n'avons aucun doute sur notre capacité à traverser cette crise et à rebondir pour ensuite encore **mieux servir nos clients de même que nos actionnaires**.

Je vous invite à **exprimer par votre vote un clair soutien** à votre Groupe.

Fidèlement,



Jacques Gounon
Président-Directeur général

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 2020 DE GETLINK SE

Comment voter à l'Assemblée ?

Les [brochures de convocation](#) et formulaires de vote personnalisés seront prochainement envoyés aux **actionnaires au nominatif pur et administré**.

En raison de l'actuelle situation de crise sanitaire et des difficultés d'acheminement du courrier, nous vous invitons à privilégier le **vote par internet sur la plateforme sécurisée Votaccess** retenue cette année par Getlink, qui sera ouverte **à compter du 8 avril 2020 à 9h**. Afin d'éviter toute saturation éventuelle, nous vous recommandons de ne pas attendre la **date limite fixée au 29 avril à 15h** pour vous connecter au site www.sharinbox.societegenerale.com. Néanmoins, vous avez la possibilité de voter les résolutions ou de donner pouvoir au Président en retournant votre formulaire de vote à Société Générale à l'aide de l'enveloppe T, le plus rapidement possible, de façon à être réceptionné le 28 avril 2020, date limite de réception.

Si vous détenez des **titres au porteur**, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à la disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'Assemblée générale (article 322-4 du Règlement général de l'AMF et article R.225-85 du Code de commerce). Nous vous recommandons d'insister auprès de votre banque afin que vous soit délivrée la documentation nécessaire : [brochure de convocation](#), formulaire de vote et attestation de participation. Vous pourrez vous connecter avec vos identifiants habituels au portail internet de votre Teneur de compte titres pour accéder au **site internet Votaccess du 8 avril à 9h au 29 avril 2020 à 15h** et suivre la procédure indiquée à l'écran.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter régulièrement la page [Assemblée Générale 2020](#) sur le site internet de Getlink sur laquelle sont publiés tous les documents et l'information pertinente de l'assemblée.

Les présentations de l'Assemblée de même que le communiqué des résultats de l'assemblée seront également publiés le 30 avril sur cette page.

AVERTISSEMENT

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, **l'Assemblée générale mixte de Getlink du 30 avril 2020**, convoquée au 3 Rue La Boétie, 75008 Paris, **se tiendra sur décision du Conseil d'administration, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement** ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Au vu du contexte évolutif actuel lié à la pandémie de Coronavirus (Covid-19), de l'arrêté du 14 mars 2020 (complété par l'arrêté du 16 mars 2020) portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du Covid-19 (interdisant notamment certains rassemblements), de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face au Covid-19, de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales et conseils d'administration en raison du Covid-19 et des communiqués de presse de l'Autorité des marchés financiers (AMF) des 6 mars et 27 mars 2020 relatif aux assemblées générales de sociétés cotées dans le contexte du Covid-19, les actionnaires devront utiliser les moyens mis à leur disposition par Getlink pour participer préalablement à distance, sans être présent physiquement, à cette assemblée générale.

Les actionnaires sont invités dès à présent à exercer leurs droits d'actionnaire par voie postale ou électronique, et poser leurs questions écrites, selon les modalités indiquées dans la [brochure de convocation](#).

Il est recommandé de recourir à une **transmission des instructions de vote ou de procuration par internet** compte-tenu de la réduction des services postaux.

Les modalités d'organisation de l'assemblée générale étant susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs sanitaires, législatifs et réglementaires, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la page [Assemblée Générale 2020](#) du site Internet de Getlink.

Les adresses emails de Getlink dédiées à cette assemblée

Pour toute question concernant les conditions et modalités de participation à cette Assemblée, Getlink met à la disposition de ses actionnaires une adresse email dédiée à l'Assemblée générale 2020 : AG2020@getlinkgroup.com



Pour l'envoi de questions par écrit, vous avez la faculté de les poser préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, par courrier électronique, jusqu'au 4^{ème} jour ouvré précédant la date l'Assemblée, soit le 24 avril 2020, à l'adresse PresidentGET@getlinkgroup.com. Ces questions écrites doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes titres.

Annulation exceptionnelle de la proposition de versement du dividende 2019

Le Conseil d'administration de Getlink a décidé, par prudence, et compte tenu d'une tendance générale de ne pas proposer lors de son Assemblée générale le paiement en 2020 du dividende au titre de l'exercice 2019.

Dans un souci de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de Getlink, cette décision vise à préserver les ressources du Groupe pour assurer la protection de ses collaborateurs, maintenir la continuité des opérations et assurer la liquidité, dans ce contexte de crise dont le terme reste incertain.

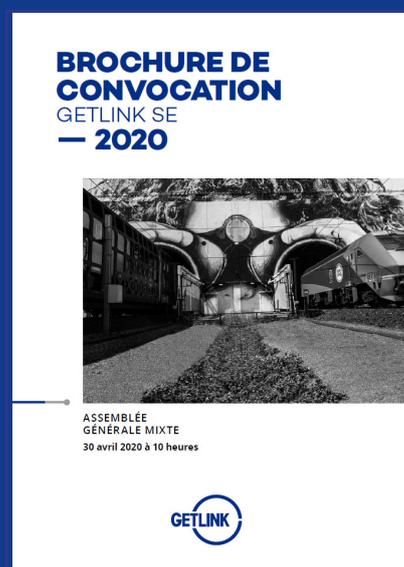
Avec une trésorerie disponible de 573 M€ au 31 mars 2020, le Groupe aurait été en mesure d'honorer son dividende tout en conservant la liquidité suffisante pour assurer le service de sa dette et faire face à la situation présente. Getlink précise qu'il pourrait, si nécessaire, également lever des financements complémentaires à hauteur de 700 M€.

En fonction de l'évolution de la situation globale et des dispositions légales et réglementaires applicables, le conseil d'administration se réserve la possibilité pour la société de verser un acompte sur dividende au cours de l'exercice 2020.

A l'ordre du jour de l'Assemblée

Il est notamment proposé à l'Assemblée générale 2020, outre les sujets récurrents d'approbation des comptes, de voter sur :

- La ratification de la cooptation de Giancarlo Guenzi, administrateur (résolution 5);
- Le renouvellement du mandat de Peter Levene, Colette Lewiner, Perrette Rey et Jean-Pierre Trotignon en qualité d'administrateurs, pour des durées différentes afin d'harmoniser la rotation des membres (résolutions 6 à 9) ;
- Les nominations, en qualité de nouveaux administrateurs, de Jean-Marc Janailac en remplacement de Colette Neuville et de Sharon Flood en remplacement de Philippe Vasseur (résolutions 10 et 11) ;
- L'approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux et dirigeants pour 2020 (résolutions 15 à 19), des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux pour 2019 (résolution 12) et de la rémunération du Président-Directeur général et Directeur-général délégué qui leur est due au titre de 2019, en application de la politique votée par l'Assemblée générale d'avril 2019 (résolutions 13 à 14) ;
- Le dispositif d'actionnariat des salariés et cadres dirigeants, avec un plan collectif d'attribution d'actions ordinaires gratuites à chaque salarié du Groupe, hors dirigeants (résolution 20) et l'attribution d'actions de performance appréciées sur 3 ans et identiques aux plans précédents (TSR, EBITDA, RSE), au bénéfice de dirigeants sociaux et de cadres dirigeants (résolution 21) ;
- La mise à jour des statuts (résolutions 24 à 30), suite à la « loi PACTE ».



Crise Covid-19 : plan d'adaptation

Getlink, après avoir pris dès mars diverses mesures, a décidé à compter du 1^{er} avril la mise en place d'une activité à temps partiel pour 2 339 salariés français du Groupe et travaille sur un schéma équivalent pour les salariés britanniques. Cette décision, réversible, correspond à la baisse sensible du trafic passagers, mais à la relative bonne tenue du trafic vans et camions. Par solidarité Jacques Gounon a proposé que son salaire soit réduit pendant que cet effort est demandé aux salariés. Le Conseil d'Administration salue la mobilisation et la réactivité de l'ensemble des collaborateurs.



NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La gouvernance de Getlink est adaptée aux spécificités de l'entreprise de par son caractère binational et s'inscrit dans une démarche constante de progrès conformément au Code Afep/Medef pour servir la vision d'ensemble du développement de l'entreprise pour la prochaine décennie.

Elle repose sur une Présidence dissociée, une Direction générale renouvelée et un Conseil d'administration responsable, expert, international, diversifié, et renouvelé, qui déploie des orientations stratégiques à long terme et veille à leur mise en œuvre.

TRANSITION

Présidence renforcée

- > Représentation du Groupe dans ses relations de haut niveau (Gouvernements...).
- > Représentation du Conseil d'administration dans ses relations avec les actionnaires et investisseurs.
- > Rôle d'impulsion de la stratégie, en coordination étroite avec le Directeur général.
- > Binationalité : cohésion entre les composantes française et britannique du Groupe et de ses équipes.

RENOUVELLEMENT HARMONIEUX DU CONSEIL

- > [Présentation vidéo de Jean-Marc Janailac](#) en qualité de nouvel administrateur et en remplacement de Colette Neuville
- > [Présentation vidéo de Sharon Flood](#) en qualité de nouvel administrateur et en remplacement de Philippe Vasseur



PRÉSIDENTE DISSOCIÉE (au 1^{er} juillet 2020)

Président du Conseil d'administration

Jacques Gounon

Directeur général

Yann Leriche

> [Présentation vidéo de Yann Leriche](#)



CONSEIL D'ADMINISTRATION



15
Administrateurs

POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

OBJECTIFS

- > Echelonnement des mandats
- > Diversité des profils
- > Maintien de l'internationalisation
- > Renforcement de l'indépendance


46 %
PARITÉ
Femmes
6/13 > 6/13


54 %
INTERNATIONALISATION
Administrateurs
hors France
6/13 > 7/13


69 %
INDÉPENDANCE
Administrateurs
indépendants
8/13 > 9/13

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019

En 2019, le Conseil d'administration était organisé en 6 Comités aux expertises complémentaires.


9
Réunions du
Conseil en 2019


23
Réunions au total
des Comités du Conseil


97 %
Taux d'assiduité
du Conseil


4
Comités du Conseil présidés
par des femmes :
Comité d'audit, Comité des nominations,
Comité des rémunérations et Comité de
suivi des régulations économiques